

TRANSPORTS EMBRUN

Du 2 décembre 2024 au 31 août 2025



2024 - www.lenaturgraphier.fr

→ CONDITIONS D'UTILISATION VAÏ

- Montée et descente interdites en dehors des points d'arrêts.
- Arrêts facultatifs: appuyez sur le bouton de demande d'arrêt ou signalez-vous au conducteur.
- Enfants de moins de 9 ans: accompagnement obligatoire par une personne majeure.
- Places assises: priorité aux personnes à mobilité réduite, aux femmes enceintes, aux personnes âgées et aux personnes accompagnées d'enfant en bas-âge.
- Poussettes admises dépliées s'il y a un emplacement pour les fauteuils roulants libre. Elles doivent être pliées dans le cas contraire.
- Vélos autorisés s'il y a un emplacement pour les fauteuils roulants libre et que l'affluence le permet.
- Seuls les animaux domestiques de petite taille transportés dans un panier, les chiens guides et les chiens muselés tenus en laisse sont autorisés.
- Accès interdit à toute personne transportant des matières ou objets qui, par leur nature ou leur taille, peuvent être dangereux ou gêner les voyageurs.
- Interdiction de fumer/vapoter, boire et manger dans les véhicules ou de monter en état d'ébriété.

➤ Règlement complet disponible sur:
ccserreponcon.com/infos-pratiques/transports-collectifs

→ TRANSPORT & CLIMAT

Pour limiter les émissions de Gaz à Effet de Serre, les **véhicules sont alimentés au biocarburant PUR-XTL** (huiles végétales, graisses résiduelles).

Découvrez l'impact des différents modes de transport sur le climat ici:



→ INFOS & CONTACTS

Retrouvez toutes les **offres de mobilité** sur la communauté de communes de Serre-Ponçon ici:



Communauté de communes de Serre-Ponçon :
mobilitetransport@ccserreponcon.com

Office de Tourisme de Serre-Ponçon -
Bureau d'information Touristique d'Embrun:
04 92 43 72 72

Ligne 1 : Saint-Surin → Entraigues → Portes du Lac

Ligne 2 : Les Maures → Portes du Lac → Entraigues



